



Nouméa, le 2 janvier 2018

Port Autonome de Nouvelle Calédonie

Capitainerie du Port de Nouméa

Dossier suivi par : *Christophe Tendron*

Tel : 20 50 06

Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 01-2018

PORT DE NOUMÉA / GRANDE RADE/ Grand Quai/ Poste 8 –

Zone de chantier du poste 8 (travaux nautiques)

Restrictions d'usage du Grand Quai à compter du **3 janvier 2018**

Les usagers du port de Nouméa sont informés que la zone de chantier située au droit du (futur) poste 8 du Grand Quai, côté mer, et délimitée par 4 bouées jaunes lumineuses (feux à éclats blancs) sera de nouveau activée :

à compter du 3 janvier jusqu'au mois d'octobre 2018 (voir plan joint)

Le croc de terre du poste 7 sera indisponible (en dehors des périodes d'accessibilité à définir). Par conséquent, pour assurer la sécurité à l'amarrage, les navires ne pourront accoster entre les bollards 25 et 26 (voir zone hachurée en rouge sur le plan joint).

Il est demandé aux usagers de la grande rade de respecter l'interdiction d'accès à cette zone de chantier et d'informer la capitainerie (VHF12 / tel 20 50 05) de toute anomalie constatée.

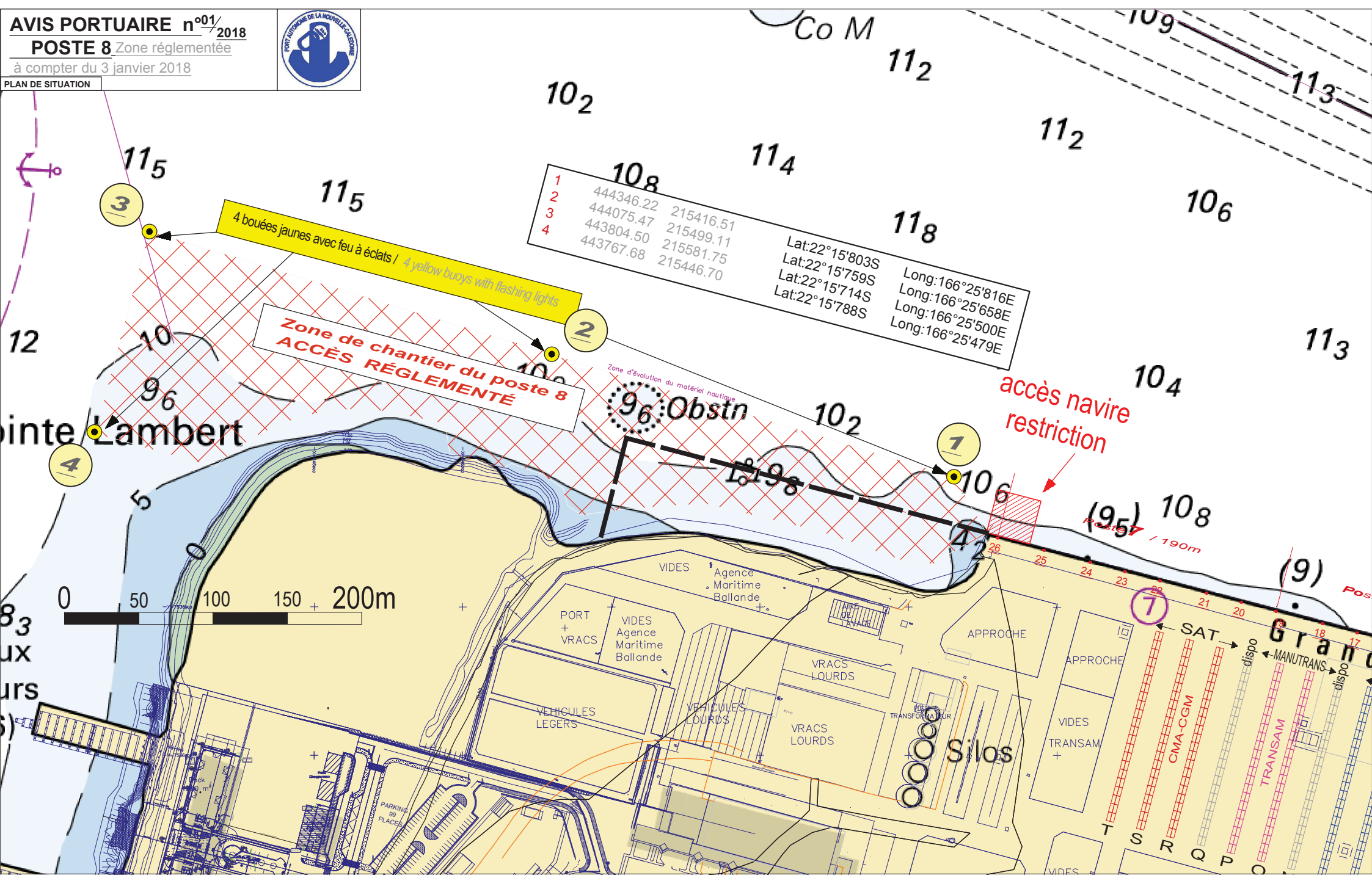
Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La capitainerie





PLAN DE SITUATION



1	444346.22	215416.51	Lat:22°15'803S	Long:166°25'816E
2	444075.47	215499.11	Lat:22°15'759S	Long:166°25'658E
3	443804.50	215581.75	Lat:22°15'714S	Long:166°25'500E
4	443767.68	215446.70	Lat:22°15'788S	Long:166°25'479E

4 bouées jaunes avec feu à éclats / 4 yellow buoys with flashing lights

Zone de chantier du poste 8
ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Zone d'évolution du matériel nautique

accès navire
restriction

(95) 108
Route / 190m

(9)